Plan de stationnement pour vélos

École des Merisiers

658, route des Pionniers
Rimouski (Québec) G5N 5P1

Madame Joyce O'Breham, directrice

Mise à jour : 2013-06-14

À pied, à vélo, ville active est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de :

et de son partenaire régional

Table des matières

INTRODUCTION **3**
RAPPORT DE VISITE POUR L'INSTALLATION DE STATIONNEMENTS POUR VÉLOS **4**
1. ÉTAT DES LIEUX 5
1.1 Emplacement de l'école *5*
1.2 Environnement bâti *5*
1.3 Stationnement existant *5*
2. RECOMMANDATIONS 5
2.1 Sites recommandés *5*
3. ÉQUIPEMENTS 6
3.1 Types de supports recommandés *6*
3.2 Autres recommandations *6*
4. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES 7
4.1 Autres dispositifs pour accroître l'utilisation et améliorer la sécurité *7*
4.2 Procédures pour l'acquisition de supports *7*
4.3 Prévention du vol *7*
4.4 Optimiser l'utilisation des râteliers *8*
4.5 Promotion *8*
RÉFÉRENCES **9**
ANNEXE A **10**
ANNEXE B **11**

Introduction

Le plan de stationnement pour vélos est offert dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active* via les activités *Mon école à pied, à vélo!* Depuis 2005, *À pied, à vélo, ville active* vise à renverser la tendance à l'inactivité chez les jeunes Québécois en faisant la promotion des déplacements actifs auprès d'eux et de leurs parents, et en leur offrant des moyens concrets pour y arriver.

Une partie essentielle de la promotion du transport actif est de s'assurer que les étudiants et le personnel scolaire ont un endroit sécuritaire et approprié pour verrouiller leur vélo. Des études ont démontré que le problème de vol de vélos a un effet dissuasif majeur sur l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens. Un sondage dirigé par Vélo Québec dans deux écoles secondaires de la région de Montréal a démontré que la crainte de voir leurs vélos volés est le deuxième plus grand facteur freinant les étudiants à ne pas rouler jusqu'à l'école.

Une grande majorité des vélos volés ne sont pas cadenassés à l'infrastructure appropriée (arbres, clôtures, etc.). Des supports à vélo conformes, installés à un endroit adéquat, peuvent donc considérablement réduire les vols.

Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

École des Merisiers

11 octobre 2012

Adresse :	**École des Merisiers** **658, route des Pionniers** **Rimouski (Québec) G5N 5P1** sblandine@csphares.qc.ca http://ecole.csphares.qc.ca/merisiers/ Téléphone : 418 735-2115 Télécopieur : 418 735-2825
Contact :	**Madame Joyce O'Breham**, directrice
Présence :	Monsieur Normand Brisson, animateur de quartier
Nombre d'élèves :	**247**
Nombre d'employés :	**37**
Service de garde :	**67**
Date de la visite :	**Jeudi 11 octobre 2012, de 17 h à 17 h 30**

Sommaire

Nombre de places lors de la visite : 0 place de stationnement pour vélos

Nombre de places totales recommandé : entre 15 et 62 places

Résumé des recommandations :

- **Ajout de places;**
- **Supports plus adéquats que les supports actuels;**
- **Installation de repères visuels.**

Visite effectuée par :	Madame Andrée Lambert (Agence SSS BSL) Vérifiée par Madame Myriam Lalancette (Vélo Québec)

1. État des lieux

1.1 Emplacement de l'école

L'École des Merisiers est située au cœur du quartier de Sainte-Blandine faisant partie de la Ville de Rimouski

1.2 Environnement bâti

L'école est située dans un milieu rural où la circulation est dense le matin puisque la route secondaire (route des Pionniers) devant l'école est la principale route utilisée par les gens du secteur qui doivent aller travailler à Rimouski. La route du Collège, à l'est de l'école, est également un passage de véhicules récréatifs.

1.3 Stationnement existant

Lors de la visite d'expertise, l'école possède :

- 0 place **(voir Annexe A)**

2. Recommandations

Vélo Québec recommande d'installer 18 places de stationnement pour vélos :

- Il serait sans doute intéressant d'installer un support à vélo de 3 places près de l'entrée des employés.

2.1 Sites recommandés

Possibilité de site pour l'aménagement de stationnements pour vélos :

- **Possibilité 1 (voir Annexe B) :**

  Emplacement :

  - 15 places près de la clôture à l'intérieur de la cour d'école, côté Nord;
  - 3 places, près de l'entrée des enseignants.

  Accès :

  - Via la route des Pionniers.

  Revêtement :

  - Criblure de pierre avec des fixations plus longues pour les supports;
  - Gazon avec des fixations plus longues pour les supports à l'ouest;
  - À noter que ces fixations demeurent toujours moins solides que dans une dalle de béton.

Nombre de places total : 18

Type de support : râteliers de type CP-3 et CP-7

3. Équipements

3.1 Types de supports recommandés

Râtelier de type CP-3 ou CP-7 :

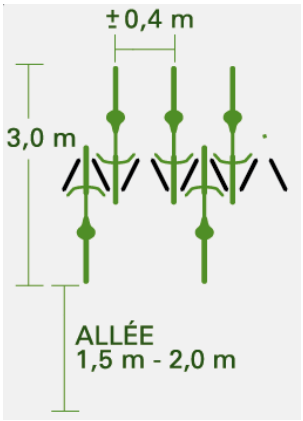

Capacité de ce type de support : 3 ou 7 vélos

Surface d'ancrage : béton, asphalte, pavé, gazon, criblure de pierre

Avantages :
- Facile de cadenasser le cadre et la roue avant avec un cadenas en « U »;
- Supporte le vélo debout avant qu'il ne soit cadenassé;
- Offre une haute densité de stationnement.

Inconvénients :
- Manœuvre de stationnement plus difficile vu le chevauchement des guidons;
- Difficile à utiliser avec un petit cadenas en « U » ainsi qu'avec un vélo à gros pneus ou avec un cadre spécial;
- Accumulation de débris au sol.

3.2 Autres recommandations

Nous recommandons de marquer adéquatement le sol dans le stationnement à l'aide des symboles appropriés (bicyclettes et chevrons) pour rappeler la présence des cyclistes aux automobilistes et inciter les véhicules à moteur de libérer les emplacements destinés aux vélos (voir l'exemple ci-contre).

Nous recommandons également d'indiquer, à l'aide de pancartes, la présence des stationnements vélo (voir exemple ci-contre).

4. Recommandations générales

Dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active,* nous encourageons l'École des Merisiers à organiser une campagne d'information et de sensibilisation sur l'usage adéquat des supports à vélo auprès des élèves et des membres du personnel, au moment de l'installation des supports et de façon récurrente, au printemps et à la rentrée scolaire.

Vélo Québec recommande de prévoir des espaces supplémentaires pour répondre à la demande et aux besoins futurs. Le gestionnaire de l'édifice doit vérifier les contraintes relatives à l'aménagement de stationnements vélo notamment les restrictions réglementaires.

4.1 Autres dispositifs pour accroître l'utilisation et améliorer la sécurité

- Afin de concurrencer adéquatement les arbres et le mobilier urbain (rampes, bancs, poteaux de signalisation, etc.), le support à vélo est placé le plus près possible de l'entrée de l'édifice, idéalement à moins de 15 m et au maximum à 50 m;
- Le stationnement est facilement accessible de la rue, hors des zones piétonnes, et son accès minimise les croisements avec les voitures et les piétons;
- Idéalement, le stationnement est abrité sous un auvent ou une marquise, ou est situé à l'intérieur de l'édifice;
- Pour des raisons de sécurité, le stationnement est à la vue des passants ou surveillé par un gardien (les caméras de surveillance dissuadent peu les voleurs, par contre, en cas de vol récurent, les caméras permettent d'identifier le ou les voleurs).

4.2 Procédures pour l'acquisition de supports

Présentement, l'école fait partie du programme *À pied, à vélo, ville active.* Il y a eu un contact avec le Centre de formation professionnelle de Mont-Joli - Mitis qui semble avoir une ouverture pour la fabrication des supports à vélo. De plus, la corporation de quartier a manifesté un intérêt pour un appui financier. La commission scolaire peut disponibiliser du personnel pour l'installation des supports. Une demande de financement fut déposée aux Fonds Josée Lavigueur à l'automne 2012.

4.3 Prévention du vol

Pour bien cadenasser votre vélo

Tout d'abord, investir dans un cadenas de bonne qualité (il s'agit de votre police d'assurance en fait!). Le cadenas en « U » est le modèle le plus recommandé :

- Attacher la roue avant avec le cadre au support;

- Enlever ou attacher solidement toutes les pièces qui peuvent être détachées manuellement;
- Remplacer les détaches rapides (*quick release*) par des boulons (roues et selle).

4.4 Optimiser l'utilisation des râteliers

Pour ce qui est d'optimiser ce type de support, le mieux est de mettre la roue avant de votre vélo dans le support, et surtout d'attacher le cadenas en « U », donc le côté où verrouillage vers le cadre et non au niveau du support. Ainsi, il sera plus facile d'insérer un autre vélo dans l'espace voisin du vôtre, de l'autre côté du support.

4.5 Promotion

L'arrivée des nouveaux supports à vélo peut parfois passer inaperçue. N'hésitez surtout pas à informer les parents et les enseignants, que ce soit à travers un bulletin d'information ou une lettre. Créer un petit événement visant à faire l'inauguration des supports à vélo peut aussi être fort intéressant. En plus d'informer les élèves, les parents et l'équipe-école de cette nouvelle infrastructure, cela démontrera que l'école a répondu à une préoccupation qu'est le vol de vélo.

Références

Vélo Québec Association (2009). *Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes – Guide technique*, Montréal, 168 p.
http://www.velo.qc.ca/velo_quebec/amenagements.php?page=guide

Mode d'emploi : stationnements pour vélos :
http://www.velo.qc.ca/inc/pdf_info.php?pdf=OVB10_stationnement

Opération vélo-boulot :
www.velo.qc.ca/veloboulot

Annexe A

École des Merisiers, 658, route des Pionniers, Rimouski (Québec) G5N 5P1
Photo – Situation actuelle (2012-10-11) : aucun support à vélo

Annexe B

École des Merisiers, 658, route des Pionniers, Rimouski (Québec) G5N 5P1

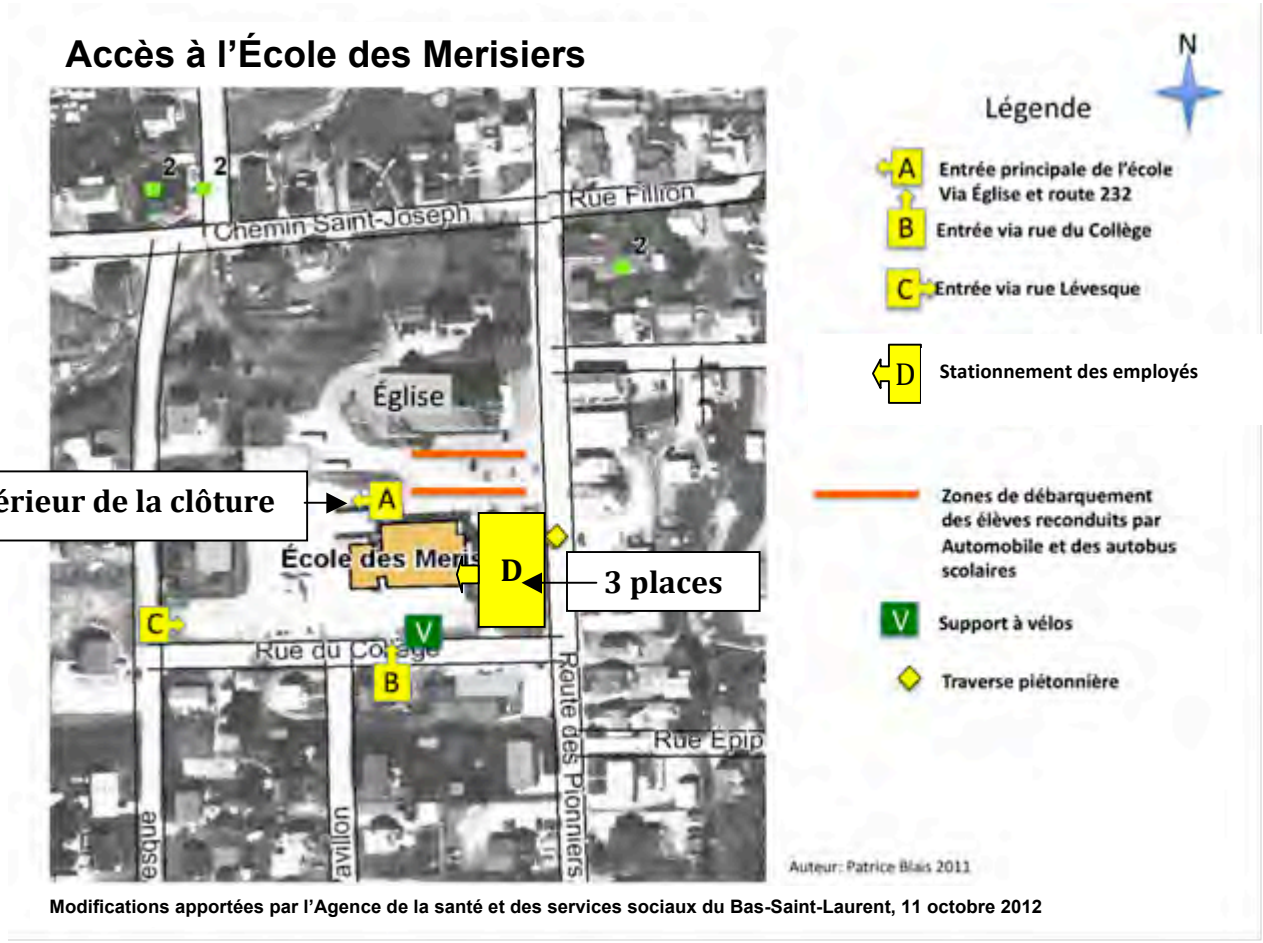
Accès à l'École des Merisiers
52 places à l'intérieur de la clôture
3 places
Légende
N
A Entrée principale de l'école Via Église et route 232
B Entrée via rue du Collège
C Entrée via rue Lévesque
D Stationnement des employés
Zones de débarquement des élèves reconduits par Automobile et des autobus scolaires
V Support à vélos
Traverse piétonnière
Chemin Saint-Joseph
Rue Fillion
Église
Rue du Collège
Route des Pionniers
Rue Epip
Auteur : Patrice Blais 2011

Modifications apportées par l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, 11 octobre 2012